Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1985)
Heft: 797

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

la production de dix milliards de kWh à l'échéance des dernières concessions au milieu du siècle prochain»[5]. Et avec tout cela, on n'a pas encore parlé du bénéfice que rapporterait une politique d'économie d'énergie...

Mais il est une petite phrase que l'on trouve dans le bulletin d'Hydro-Rhône SA et qui pourrait permettre de mieux comprendre: «A un moment où les grands travaux d'infrastructure touchent à leur fin, le projet Hydro-Rhône apporte un volume de travail appréciable.» Quand les travaux d'Hydro-Rhône seront terminés, qui proposera autre chose pour occuper cette force disponible?

[1] «Hydro-Rhône — Analyse du projet et alternatives», Association de défense contre Hydro-Rhône, p. 38, mai 1985.
[2] Idem, p. 39.
[3] «Projet Hydro-Rhône» — Aménagement hydro-électrique du Rhône entre Chippis et le lac Léman — Brochure d'information», p. 43, juin 1985.
[4] Idem, p. 44 et ss.
[5] Idem ch. 1, p. 47.

POINT DE VUE

La logique de l'absurde

Hydro-Rhône a procédé il y a quelques semaines, dans la région concernée, à la distribution tous ménages de son *Bulletin d'information* n° 1. Un changement dans les mœurs de nos grands promoteurs: ils daignent s'adresser au bon peuple. Ce bulletin: papier et format journal, photos couleurs et aquarelles de dix barrages prévus sur le fleuve, informations légales, techniques, économiques, agronomiques, écologiques, le tout accompagné de schémas clairs. Du bon travail de propagande, pour nous dire à quel point ce projet est une bonne afaire pour tous, même pour les poissons et les petits oiseaux qui se remettront fort bien des dix ans de perturbations du chantier en activité.

Au-delà des détails de ce bulletin, que penser du projet lui-même? A mon avis (mais j'en écouterais volontiers d'autres): absurde et logique.

Logique d'abord. Le Rhône sauvage, comme tout fleuve issu des glaciers, sortait de son lit lors des crues d'été souvent catastrophiques et se réduisait à un modeste cours d'eau lors des basses eaux hivernales. Pas moyen de faire travailler un pareil cinglé. Mais les grands barrages de montagne ont modifié tout cela, retenant dans leurs bassins d'accumulation les crues d'été, relâchant leurs eaux en hiver quand la demande en électricité est forte et que tournent les turbines. Normal donc de poser des barrages le long de ce fleuve régularisé: l'eau d'été qui avait, la paresseuse, échappé aux barrages, fournira quand même un petit travail et celle d'hiver turbinera jusqu'au dernier centimètre, jusqu'au lac!

Absurde pourtant. Absurde comme tout notre gaspillage. En réalité, ce courant, personne n'en a besoin. Mais ce besoin, on le créera. Et les plus mauvais arguments, éculés par la campagne sur les centrales nucléaires, réapparaissent: l'électricité se substituera au pétrole. Or le sacrifice de la vallée du Rhône permettra une augmentation de notre production d'énergie électrique de... 1,4%! Donc une fraction de pour-cent de l'énergie consommée en Suisse. La substitution invoquée n'est possible que dans le chauffage; or il y a longtemps que la démonstration a été faite: une meilleure isolation permettrait une économie de plus de 10% de l'énergie dans ce domaine.

La logique de l'absurde enfin: le projet se réalisera. Parce qu'il permet à la grande machine de notre économie de gaspillage de tourner. Un fleuve à creuser et des berges à édifier: quelle affaire pour les entrepreneurs! Tous ces millions à investir: quelle aubaine pour les assurances! Ces impôts à encaisser: quelle chance pour les collectivités! La liste pourrait s'allonger: chacun y trouve son beurre, même le consommateur qui persiste à accroître sa consommation. Ce qui permet à l'affaire d'être économiquement rentable. Tout cela, le Bulletin d'Hydro-Rhône SA le dit, très honnêtement, en page 7, avec chiffres à l'appui. Pourquoi se gêner?
Il y a un chiffre que j'aimerais connaître, que ne donnent pas les promoteurs, mais qu'un lecteur avisé pourra peut-être me communiquer: combien de bâtiments faudrait-il isoler pour obtenir, sous forme d'économie, l'équivalent de ce que produira le Rhône au travail? Question subsidiaire: que coûterait cette isolation? (Les barrages sont devisés à 870 millions de francs 1981).
Spécialistes, à vos calculatrices! Pour le plaisir, car ça ne servira à rien: notre système est absurde, un mot qui vient du latin surdus: sourd.

M. B.

EN BREF

Périodiquement, la presse alémanique rappelle que près de six cents enfants de «non-sédentaires» ont été enlevés à leur famille de 1927 à 1973 sous les auspices d'une institution gérée par Pro Juventute. Le secrétaire central de la fondation, Heinz Bruni, vient d'écrire à *Die Weltwoche* pour préciser que les activités présentes de Pro Juventute ne correspondent plus du tout à celle de l'époque.

* * *

Découvert sur des murs zurichois des affiches d'un «Parti humaniste» (Humanistische Partei).

* * *

M. Kurt Hauri est le nouveau directeur de la Commission fédérale des banques. Quelques indications pour expliquer dans quelles conditions on accède à de telles fonctions: année de naissance 1936, docteur en droit, directeur suppléant de l'Administration fédérale des finances, bourgeois de Berne (Commune bourgeoise, Corporation des charpentiers), marié, père de trois enfants, membre depuis cinq ans du Parti radical (selon «Finanz und Wirtschaft»), colonel EMG, commandant d'un régiment d'infanterie, etc., etc.